

par les sacrements; elle nous guide dans le sentier de la vertu, et, par ses soins, nous fait parvenir à l'éternelle félicité. La patrie en fait autant, dans l'ordre de la nature. C'est à elle que nous devons les auteurs de nos jours, tous nos parents, nos amis, nos concitoyens, c'est d'elle que nous tenons la vie, l'éducation, les moyens de développer nos forces physiques et morales, la jouissance assurée de nos droits, la possibilité du bonheur temporel. Donc le précepte divin : *Honora patrem et matrem*, aussi bien qu'à l'Eglise, s'étend encore à la patrie.

Aussi, ces deux amours sont inséparables, impossibles l'un sans l'autre. Nous n'aimons véritablement l'Eglise qu'autant que nous observons ses préceptes : *Si diligitis me mandata mea servate*. Or, ses préceptes sont les préceptes de Dieu, puisqu'elle fut instituée pour les faire observer; si donc parmi les commandements de Dieu se trouve celui d'aimer la patrie, il est évident que ne pas aimer la patrie, c'est ne pas aimer l'Eglise, qui ne nous assure l'éternel bonheur que par l'accomplissement de tous nos devoirs.

De même, l'amour de la patrie ne va pas sans l'amour de l'Eglise; car aimer sa patrie, c'est lui vouloir le plus grand des biens, celui d'appartenir à l'Eglise: ce qu'on ne peut vouloir sans aimer encore celle-ci. Ainsi donc ces deux amours, loin de s'exclure, s'impliquent mutuellement et sont unis par un nœud indissoluble.

Mais cela étant, comment se fait-il que le libéralisme rompe cette harmonie et la change en une lutte acharnée? La raison, c'est que les libéraux renversent l'ordre qui existe entre ces deux amours, en se forgeant une patrie à leur guise, patrie qui n'est point un don de Dieu, mais une vaine fiction de leur cerveau malade. L'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise, bien qu'étroitement unis, ne laissent point d'être surbordonnés. Il n'en pourrait être autrement, puisque tout amour dérive de l'amour du souverain Bien, qui est Dieu, et tout ce qui dérive d'un principe a du plus et du moins, un *d'abord* et un *ensuite*, et par conséquent est subordonné. *Prius et posterius dicitur secundum relationem ad aliquod principium. Ordo autem includit in se aliquem modum prioris et posterioris. Unde oportet quod ubique est aliquod principium, sit etiam ordo* (S. Thom. Sum. th., 2a 2æ, q. xxvi, a 1). Lequel, de l'amour de l'Eglise ou de l'amour de la patrie, l'emportera sur l'autre? Insensé qui pourrait hésiter!